

Demande de modification de convention de divorce suite à démanage

Par lol2109, le 16/11/2009 à 23:16

Bonjour,

Après que le divorce ne soit prononcé, mon ex épouse a déménagé à plus de 100km de mon domicile.

Celà modifie les modalités d'application de la convention de divorce amiable validée par le juge.

Je souhaite demander que cette convention soit modifiée :

Pour avoir ma fille un week end sur 2 systématiquement, au lieu des 1er, 3e et éventuel 5e week end du mois.

Pour que ces week end soient alternés entre années paire/semaine à numéro pair et années impaires/semaines à numéro impair, tout comme les vacances (première partie les années paires...afin de me permettre d'avoir ma fille une année sur deux à son anniversaire, à la fête des pères...

Pour que les frais de déplacement soient systématiquement partagés avec mon ex épouse. Je précise que tout accord avec mon ex épouse est impossible.

Celà vous parait il possible?

Si oui, comment devrais-je orienter le courrier d'accompagnement de mon dossier à l'attention du JAF ? Merci de vos réponses,